

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 OCTOBRE 2018

Le Conseil Municipal s'est réuni vendredi 05 octobre 2018 à 20 heures sous la présidence de Monsieur SEYTRE Yves, maire de la commune de SAINT JULIEN MOLHESABATE.

Présentation en début de conseil de l'adressage par Monsieur JURINE directeur La Poste. En résumé, l'adressage devient obligatoire suite à l'arrivée de la fibre, pour faciliter l'accès des secours, la livraison des colis commandés sur internet. Les élus doivent rapidement nommer les rues dans le bourg avec repérage sur plan, possibilité de conserver l'intitulé des lieudits avec rajout d'un n°, mise à jour du guichet adresse, prise d'un arrêté municipal qui liste les noms de rues, envoi d'un certificat d'adresse aux habitants, pose de deux plaques par rue et d'un n° à chaque logement, transmission au Service Départemental Incendie et Secours du PUY EN VELAY, Trésor Public et au Cadastre, proposer à Laetitia SAGNOL, factrice affectée au courrier de la Commune, de participer au groupe de travail en mairie.

Avant de débiter l'ordre du jour, les conseillers municipaux approuvent le compte-rendu du dernier conseil municipal en date du 24 juillet 2018 et nomment Gilles CIBERT secrétaire de la présente séance.

### **TARIFS LOCATIONS GITES MUNICIPAUX ANNEE 2019**

Les tarifs ont été validés lors du dernier conseil municipal, un tarif vacances février, printemps et toussaint a été rajouté. Pour toute demande inférieure à une semaine (hors week-end), les gites de France contacteront la mairie de ST JULIEN MOLHESABATE.

De plus, le Conseil Municipal reconduit pour 2019 une réduction de 20 % uniquement pour les personnes domiciliées en résidence principale ou secondaire sur la commune de ST JULIEN MOLHESABATE et qui souhaitent utiliser les gites à l'occasion d'une fête de famille. Les personnes intéressées doivent directement contacter la mairie.

### **REVISION TARIFS EAU ET ASSAINISSEMENT 2018-2019**

Le Conseil Municipal décide de réviser les tarifs Eau et Assainissement 2018-2019 comme suit (+2% augmentation) :

#### Eau :

0 à 30 m<sup>3</sup> : 0,69 €

de 31 à 100 m<sup>3</sup> : 0,74 €

de 101 à 800 m<sup>3</sup> : 0,64 €

au dessus de 801 m<sup>3</sup> : 0,47 € (pas de majoration)

abonnement annuel : 56 €

Le taux de redevance pollution domestique reversée à l'Agence de l'Eau Loire Bretagne : 0.300 €/m<sup>3</sup>

## Assainissement :

0 à 130 m<sup>3</sup> : 0,57 €

au dessus de 131 m<sup>3</sup> : 0,23 € (pas de majoration)

abonnement annuel : 45 €

Le taux de redevance des réseaux de collecte reversée à l'Agence de l'Eau Loire Bretagne assainissement 0.180 €/m<sup>3</sup>

## **ATTRIBUTION INDEMNITE 2018 AU RECEVEUR MUNICIPAL**

Accord du Conseil pour le versement de l'indemnité de conseil et de confection des documents budgétaires à Madame PONCIN Edwige, trésorière municipale à YSSINGEAUX.

## **ENTRETIEN LAGUNAGE ET STATION EPURATION**

Le conseil valide la proposition de M le Maire pour l'intervention de l'agent communal de St Bonnet le Froid en charge du même entretien (lagunage) en contrepartie d'aide ponctuelle de déneigement sous forme de convention entre les deux communes

## **ENTRETIEN CIMETIERE**

Suite à l'interdiction d'utilisation de désherbant chimique, le nettoyage du cimetière a été réalisé cette année par l'association Coup de Pouce à l'Emploi avec un second passage nécessaire à l'automne, il n'y a pas de solution miracle et il faut trouver une alternative : allées enherbées, pose de terre végétale avec semis de pelouse sauf sur secteur en pente, gazon synthétique, etc..... essais à réaliser pour le choix de la meilleure solution.

## **DENEIGEMENT**

Le retour des questionnaires distribués aux habitants montre l'importance du déneigement sur la commune, bien connaître les besoins permet d'améliorer le service. Mise en place d'un référent par secteur avec validation du passage par un élu. M CHARROIN Frédéric a proposé sa candidature que le conseil accepte et propose de demander des chauffeurs supplémentaires en l'occurrence Daniel BRUN et Sylvain POLLET comme l'hiver dernier. Si ces derniers ne sont pas opérationnels, un appel à candidature sera rapidement lancé.

## **LOCALISATION POINT AGRAINAGE SANGLIERS SUR LA COMMUNE**

Il n'y a aucun point d'agrainage sur la commune de SAINT JULIEN MOLHESABATE contrairement aux communes limitrophes

## **RESULTAT CENTRE DE GESTION POUR CONTRAT ASSURANCE PREVOYANCE**

Accord du Conseil Municipal pour l'adhésion à l'assurance prévoyance suite à la nouvelle consultation organisée par le Centre de Gestion avec participation moitié commune, moitié salari, principe qui avait été retenu lors du premier contrat d'assurance.

### **ASSURANCE DU PERSONNEL**

Le Conseil Municipal approuve l'avenant au contrat initial avec un taux de 5.91 % à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 (au lieu de 5.37 % précédemment) auprès de l'assureur Générali pris en charge par la Commune en tant qu'employeur.

### **DECISIONS MODIFICATIVES**

Suite imprévue, modification du budget initial pour la prise en compte des travaux du lavoir du bourg pour un montant TTC de 2 640 €, l'achat et l'installation d'un chauffe-eau au 1<sup>er</sup> étage de la maison du Suc pour un montant TTC de 2 640 € et le curage des fossés et traversées de route entre les lieudits « Martin » et « La Frache » pour un montant TTC de 3 000 €

Amortissements sur le budget commune et sur le budget eau à prévoir en 2019 de la subvention exceptionnelle de 50 125.01 € versée du budget commune au budget eau selon instructions de la Trésorerie d'Yssingeaux.

### **PARTICIPATION DES FUTURS ABONNES AEP THOMARGET**

Les travaux vont débuter prochainement, 6 habitations ont donné leur accord (dont 1 sans mise en place du compteur dans l'immédiat) et vont participer en fonction de l'éloignement de leur habitation à 1 €/mètre + 900 € de frais de branchement. Les 4 habitants qui refusent le raccordement seront avertis par lettre recommandée avec accusé de réception que le raccordement futur, s'il est réclamé, sera effectué en acquittant le montant de la participation à l'extension actualisé en fonction des travaux complémentaires à réaliser et de l'indice du coût de la construction, augmenté des droits de branchement effectifs à la date de la demande à un réseau existant, pour information 900 euros à ce jour (voire une extension supplémentaire pour l'habitation ne se trouvant pas au bord du nouveau réseau d'eau créé). Cette notification sera mentionnée sur les documents d'urbanisme en cas de vente ou succession.

### **2 FACTURES EAU ET ASSAINISSEMENT IMPAYEES A PRENDRE EN CHARGE**

4 conseillers municipaux sur 11 s'opposent à l'annulation de deux factures d'eau et d'assainissement impayées que la Trésorerie d'Yssingeaux n'a pas réussi à recouvrer. Lorsque toutes les tentatives de recouvrement auront été infructueuses, la Commune sera contrainte de les annuler.

## POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS

Les travaux de la salle polyvalente sont en cours, le sol et les ouvertures sont terminés, l'électricité est en cours, il reste la pose de l'isolant contre cloison, la pose des sanitaires, du coin cuisine et bibliothèque. Un délai supplémentaire de livraison du rideau de séparation de la salle est à prévoir.

## SITE INTERNET

Le nouveau portail internet de la commune de ST JULIEN MOLHESABATE sera actif courant octobre en lien avec le site internet de la Communauté de Communes du Pays de Montfaucon et des communes membres.

## BULLETIN MUNICIPAL

Impression du bulletin en janvier 2019, pour la préparation des articles et relecture, Laura TRESCARTE programme une seconde réunion en sollicitant plus de participation des conseillers municipaux.

## FLEURISSEMENT ET DECORATIONS DE NOEL

Programmation d'une réunion entre élus pour évoquer le fleurissement et la décoration de Noël le 19 octobre à 19h00

## QUESTIONS DIVERSES

L'office de Tourisme dans le cadre de « l'Eductour » propose le lundi 8 octobre aux prestataires tourisme du secteur une visite des gîtes rénovés et de la bergerie de Mme BOUSQUET Mireille.

Certains conseillers municipaux se demandent si le recrutement d'un salarié n'est pas nécessaire suite à la fin du contrat emploi avenir de Frédéric en juin 2018 au vu des nombreux travaux à effectuer : cimetière, lagunage, nettoyage divers, fleurissement... Il faut être conscient que la commune de St Julien a un petit budget de fonctionnement aidé sur l'investissement **pour le moment** par le fonds de concours de la Communauté de Communes du Pays de Montfaucon. Sujet à revoir.

Gilles CIBERT fait le bilan du retour des questionnaires distribués aux habitants

Le questionnaire a été distribué fin juillet et a été collecté mi-septembre.

76 personnes ont répondu soit plus de 40% des habitants recensés.

- 2 de moins de 18 ans
- 34 de 18 à 62 ans
- 34 de plus de 62 ans
- 6 n'ont pas indiqué leur âge

70% des répondants résident à l'année sur la commune

Les trois thèmes les plus appréciés sur la commune sont :

1. La Qualité de vie : 83% des réponses : C'est-à-dire essentiellement le calme, la tranquillité, la quiétude mais aussi l'authenticité
2. L'environnement : 72% des réponses. A savoir, la beauté des paysages, la nature préservée, la qualité de l'air et de l'eau.
3. La qualité des relations entre les habitants : 36% qui s'exprime par l'entraide, la convivialité, la cohésion et la solidarité

Sont aussi mentionnés :

- L'animation, les fêtes d'été
- Une agriculture dynamique

Les trois thèmes à améliorer sont :

1. Développer l'attractivité : 100 % des réponses avec la création d'un lieu de rencontre et/ou la création d'activité commerciale 63%.
2. Améliorer l'entretien des infrastructures communales 68% avec principalement des préoccupations sur le déneigement et l'entretien des chemins. Mais aussi la signalétique, la vitesse excessive des véhicules dans le Bourg et l'entretien des divers équipements et bâtiments communaux.
3. Améliorer les liaisons internet et téléphonique (fixes et mobiles) 64% des réponses

Autres sujets mentionnés :

- Développer la convivialité et le bien vivre ensemble : animation, activités,...
- Améliorer l'image de la commune
- Nettoyer les endroits sales, les déchetteries sauvages

Mme BOUSQUET Mireille fait le point sur la bibliothèque avec une permanence 2 fois par mois après la messe (les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> dimanches) dès la fin des travaux de la salle polyvalente

Du 18 novembre 2018 au 18 janvier 2019 exposition sur la guerre 14-18 au 1<sup>er</sup> étage de la maison du Suc (ex-musée), dates exactes d'ouverture au public à fixer

Le conseil municipal donne son accord pour le raccordement de la cabane des chasseurs « La Bielle » au réseau d'eau potable de la commune moyennant la prise en charge des frais de branchement et de traversée de la route départementale.

Repas des aînés de la commune fixé au samedi 1<sup>er</sup> décembre 2018 dans la salle polyvalente avec repas commandé auprès d'un traiteur et distribution d'un colis aux personnes qui n'ont pas pu assister au repas.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt la séance à 23 H 35

Interventions du public.